

## GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

**Feux de forêt et de végétation**

**Soyons prudents et vigilants. Fortes chaleurs, vent régulier et l'absence de pluie nous ont accompagnés en mai et juin. Ainsi, depuis plusieurs semaines, toutes les conditions sont propices aux risques d'incendie dans toutes les forêts et espaces rendus secs par des conditions climatiques déjà trop extrêmes.**

Nos amis et voisins vosgiens en ont déjà fait la triste expérience avec 30 hectares de forêt brûlés dans une zone boisée et difficile d'accès à Bois de Champs, heureusement sans faire de victime !

En Meurthe-et-Moselle, avec la période estivale qui s'est ouverte, celle des barbecues, des moissons et balades en forêt, **l'heure est à la prudence et à la vigilance afin d'éviter tout départ de feu :**

> Feux de chaumes lors des moissons qui pourraient se propager aux haies, bosquets ou bâtiments à proximité !

> Feux dans les jardins et zones de pique-nique qui pourraient également toucher les habitations ou espaces boisés avoisinants !

> Feux aux bords des routes qui ont pour origine un « lancer » de mégots par la fenêtre des voitures !

En cette période festive et de forts risques, **plusieurs outils font leur retour :**

> **La panoplie d'interdictions de précaution :** celle des feux de la Saint-Jean, celle des barbecues en forêt et en bordure d'espaces boisés, celle des lâchés de lanternes et bientôt, il faut s'y attendre, celle des feux d'artifices et autres spectacles pyrotechniques !

> **L'information et la sensibilisation à la prévention** qui doivent être de mise en alertant les usagers des risques et dommages provoqués aux biens et aux personnes, tout comme les risques de destruction portés à la flore et à la faune sauvage présentes dans ces espaces naturels !

> **L'anticipation et la mise en œuvre de moyens d'intervention** avec notamment ceux du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), qui dispose dans notre département de 230 sapeurs-pompiers formés à la délicate et dangereuse maîtrise des feux de forêt - interventions en milieu hostile par définition !

400 sapeurs-pompiers, d'ici 3 ans, afin de couvrir et surveiller tout notre territoire meurthe-et-mosellan. Sapeurs-pompiers à qui nous devons le respect pour leur engagement, qu'il soit professionnel ou volontaire.

**Pour que chacune et chacun profitent d'un été 2023 sans catastrophe, trois maîtres-mots : responsabilité, prudence et vigilance.**

**Les Conseillers départementaux UDC**

**Valérie PAYEUR et Michel MARCHAL, canton de Baccarat**

**Catherine KRIER et Jean-Pierre DESSEIN, canton du Grand Couronné**

**Sabine LEMAIRE-ASSFELD et Luc BINSINGER, canton de Jarville-la-Malgrange**

**Nathalie ENGEL et Laurent GARCIA, canton de Laxou**

**Alexandra HUGO et Christopher VARIN, canton de Lunéville-1**

**Anne LASSUS et Thibault BAZIN, canton de Lunéville-2**

**Corinne LALANCE et Jean LOCTIN, canton Nord Toulais**

**Sylvaine SCAGLIA et Éric PENSALFINI, canton de Saint-Max**

Retrouvez-nous sur notre site internet :

**[www.uniondroitecentre54.fr](http://www.uniondroitecentre54.fr)**

Sur notre page Facebook :

**Union de la Droite et du Centre 54**

Et sur notre compte Twitter :

**@UDC54**